

- Communiqué de presse du Haut Conseil culturel franco-allemand - 28.03.19

Le HCCFA salue l'adoption de la proposition de réforme pour des droits d'auteur européens et actualisés, votée par le parlement européen le 26 mars 2019.

Le HCCFA s'étant préoccupé pendant des années de ce thème et ayant accompagné les échanges, c'est avec joie qu'il apprend que la réforme des droits d'auteur a été adoptée le 26 mars 2019 au parlement européen.

Catherine Trautmann, coprésidente française, souligne : *« Plus qu'une victoire pour la culture, l'adoption par le Parlement européen de la directive droit d'auteur est une victoire culturelle qui va donner plus de poids aux créateurs et aux artistes tout en renforçant la liberté d'expression du 21ème siècle. Cette directive respecte les valeurs fondamentales de l'Europe en garantissant que les GAFAs devront reverser une partie de la valeur générée par l'exploitation des œuvres aux créateurs. »*

Le coprésident allemand, Florian Drücke déclare : *« L'adoption de la directive sur les droits d'auteur est une avancée très importante pour les industries culturelles et créatives européennes, d'une manière générale, et en particulier pour les créateurs et leurs partenaires. Il est souhaitable que l'esprit du traité d'Aix-la-Chapelle, après l'adoption de la directive au Conseil, soit une réalité vécue également par son application dans le droit national. »*